



Carreler un enduit à base de plâtre : prenez les mesures nécessaires !

Les parois des cuisines, des locaux sanitaires et des salles de bains sont bien souvent carrelées. Il est conseillé d'enduire le support au moyen d'un mortier à base de ciment, lequel est réputé pour sa bonne cohésion et sa résistance à l'eau. Il arrive cependant fréquemment que les carreaux soient à poser sur un enduit à base de plâtre. Une telle situation nécessite certaines mesures.

J. Van den Bossche, ing., conseiller principal senior, division 'Avis techniques et consultance', Buildwise

Cohésion limitée dans des conditions humides

L'article Buildwise 1995/03.23 et la NIT 227 ont déjà souligné la faible cohésion des enduits à base de plâtre, surtout lorsqu'ils ne sont pas encore complètement secs. Si l'on applique une finition 'lourde' telle que des carreaux plus épais, ceux-ci risquent davantage de se détacher, entraînant

- 1 Application au rouleau d'un produit d'étanchéité liquide.



ainsi une rupture entre la colle et l'enduit, voire dans l'enduit même. Par conséquent, si l'on souhaite carreler un support à base de plâtre, il est essentiel que celui-ci soit **complètement sec** au moment d'entamer les travaux. Toutefois, cela n'est pas toujours évident, en raison des délais de construction de plus en plus courts. Il est donc important de mesurer le taux d'humidité de l'enduit lié au plâtre à l'aide d'un humidimètre capacitif, par exemple. En cas de doute, il est possible de mesurer le taux d'humidité massique à l'aide d'une bombe à carbure. Ce taux ne peut pas excéder 1 %.

Par ailleurs, une fois le carrelage achevé, il faut que l'enduit reste sec, afin de ne pas compromettre sa cohésion.

Pour la pose de carreaux dans des locaux où l'humidité relative est plus élevée, l'enduit doit être **davantage hydrofuge**. Il est alors préférable de recourir à un enduit contenant des additifs résistants à l'eau. Cependant, aucune norme ne précise à partir de quel moment un plâtre peut être considéré comme hydrofuge.

Si les parois sont aspergées d'eau (dans les douches, par exemple), un enduit hydrofuge s'avérera insuffisant. Dès lors, il sera nécessaire de commencer par mettre en œuvre un **système d'étanchéité spécifique** sur l'enduit, tel qu'une membrane d'étanchéité à l'eau, éventuellement sous forme liquide (voir figure 1 ainsi que les NIT 227 et 284). Les carreaux peuvent ensuite être appliqués directement sur ce support.

Incompatibilité avec le ciment

Lorsqu'un ciment-colle est utilisé pour poser des carreaux sur un enduit humide à base de plâtre, il arrive que la réac-



tion entre le ciment et le plâtre engendre des **sels expansifs** (ettringite, également appelé sel de Candlot). Ces derniers sont alors susceptibles de provoquer le décollement des carreaux. Il en va de même de la membrane d'étanchéité si elle est appliquée au moyen d'un ciment-colle sur un enduit humide à base de plâtre. Il importe donc de vérifier attentivement le taux d'humidité de l'enduit et de ne commencer à carreler que lorsqu'il est sec.

Pour éviter tout contact direct entre le plâtre et le ciment-colle, les fabricants de ces derniers prescrivent parfois l'application préalable d'un **primaire spécifique** sur l'enduit.

Enfin, nous tenons à souligner que la surface de l'enduit ne peut **pas être trop lisse**. En effet, la colle adhèrera davantage si le support présente une surface plus rugueuse.

Solutions alternatives

Il est également possible de mettre en œuvre les carreaux sur un enduit à base de plâtre au moyen d'une **colle pour**

carreaux prête à l'emploi, disponible sous forme de pâte et ne nécessitant pas d'eau de gâchage. L'utilisation de ce type de colle ne dispense ni de veiller à ce que l'enduit soit sec lors de la pose des carreaux ni de prévoir une protection étanche lorsque les surfaces sont soumises à des projections d'eau. Le séchage pouvant néanmoins prendre un peu plus de temps, il est préférable de limiter la taille des carreaux, afin d'augmenter le nombre de joints et accélérer ainsi le processus. Nous recommandons de consulter les instructions du fabricant de la colle.

Un carrelage mural peut être appliqué sur un enduit, mais aussi sur des **panneaux de construction** (voir l'[article Buildwise 2010/02.11](#)). Ceux-ci sont constitués d'une mousse isolante doublée de couches de renforcement, lesquelles peuvent, en outre, assurer l'étanchéité à l'eau et la bonne adhérence des carreaux.

Lorsque le carrelage est susceptible d'être aspergé d'eau, il est particulièrement important de respecter à la lettre les instructions des fabricants de panneaux, notamment pour garantir l'étanchéité à l'eau au droit des joints et des raccords avec ces derniers (voir l'[article Buildwise 2017/02.09](#)). ➡